



Comité Départemental des Échecs de l'Hérault

Compte Rendu de décisions

Comité Directeur du 10 janvier 2025 - 20h – en visio

Présents : Fabrice Tur, Marie Vianey, François Bressy, Philippe Pascal-Mousselard, Pierre Baudéan, Joël Vianey

Le Comité Directeur débute par un point à date sur les prochains événements organisés sous la houlette du Comité.

Championnats scolaires

Ils se dérouleront :

- le samedi 18 janvier à l'Ecole des Jonquilles à Montpellier pour les Ecoles (arbitre principal : Arnaud Coquelle) → plus de 150 enfants attendus ;
- le samedi 1^{er} février à Brissac pour les Collèges (arbitre : Fabrice Tur).

Pour chacun de ces événements, 3 coupes seront remises aux trois premiers classés à titre individuel et 1 coupe à l'établissement vainqueur du classement par équipes.

Pour communiquer autour de ces événements, Fabrice Tur a contacté la Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) : pas de réponse

Ces événements ont donné l'occasion de faire un **point sur l'arbitrage** :

Pour la sélection des arbitres lors des compétitions qui relèvent de la responsabilité du CDJE34 :

1. Le CDJE34 choisit l'arbitre principal ;
2. Un appel à candidature est lancé pour les arbitres adjoints ;
3. L'arbitre principal soumet au CDJE34 une liste d'arbitres adjoints pour validation.

Pour le choix des adjoints, priorité est donnée aux arbitres de l'Hérault, puis aux postulants n'ayant pas encore arbitré une compétition du CDJE34 durant la saison en cours.

Pour ce qui est de l'indemnisation des arbitres, nous nous conformerons au barème publié dans le Livre de l'Arbitre de la FFE :

	Type	Arbitre Principal	Arbitre Adjoint
Tournois rapide et blitz		60€ à 100€	50€ à 75€
Tournois cadence classique	Journée à 1 ronde	60€ à 85€	50€ à 65€
Tournois cadence classique	Journée à plus d'une ronde	70€ à 100€	50€ à 80€

Pour les compétitions scolaires, l'indemnité d'arbitrage est fixée à 60 € pour l'arbitre principal et à 50 € pour les arbitres adjoints.

Formations

Une conférence en visio sur la thématique des troubles du neurodéveloppement chez les enfants, animée par la pédopsychiatre Nathalie Franc, est organisée le 13 février de 18h à 19h30, à destination des présidents de clubs et des formateurs : à date, 14 personnes sont inscrites.

A propos de l'organisation d'une formation sur la lutte contre les violences dans le sport, **François Bressy** va reprendre contact avec l'association Colosse au pied d'argile pour obtenir un programme plus orienté sur des violence type harcèlement (pour compléter la formation sur les violences sexuelles dispensée sous la houlette de la FFE).

Accompagnement des jeunes sans entraîneur au Championnat Régional (26 février au 1^{er} mars)
Faute de réponses des clubs, la liste des joueurs concernés n'est pas encore complète → **Raphaël Long** doit faire une relance, afin que nous puissions déterminer les modalités d'un éventuel accompagnement.

Les échanges se poursuivent avec un point sur les évènements passés.

- Le Championnat de l'Hérault s'est déroulé à Florensac les 5 et 6 octobre, avec une affluence limitée à 93 joueurs : réflexion à avoir sur le lieu et les conditions de cette compétition dans les années à venir ?
- La phase départementale de la Coupe Loubatière s'est déroulée le 20 octobre à Lavérune, rassemblant 13 équipes (dont 6 d'EC Montpellier), représentant seulement 6 clubs.
- Le Championnat départemental Jeunes, organisé à Lattes les 23 et 24 novembre, a rassemblé 166 enfants et s'est bien passé : prévoir de rajouter dans le règlement (**François Bressy**) qu'outre les arbitres et les joueurs, sont autorisés dans la salle les membres du CDJE34, ainsi qu'un formateur par club, à déclarer à l'avance.
- La saison des Deleuze a bien commencé, avec de belles affluences à Lavérune (118 joueurs) et Brissac (72).
- La compétition par équipes de Départementale 1 a débuté et compte 6 équipes, représentant 5 clubs.

Finances

Plusieurs demandes de subventions ont été effectuées récemment :

- auprès du Conseil général : 4 500 € ;
- auprès d'Hérault Sport : 3 500 €, pour des dépenses en coproduction (remboursement d'avances réalisées par le CDJE34) autour du financement de trophées ou d'arbitrage.

La demande au Fonds de développement de la vie association (FDVA) suivra bientôt.

Stages

- Un stage DAFFE a été organisé à Béziers en décembre : avec 8 participants, il s'est autofinancé (subvention de la FFE) ;
- Faut-il organiser un DIFFE ? **Philippe Pascal-Moussellard** s'occupe de sonder les clubs et, le cas échéant, d'organiser cela, possiblement en mars ;
- Des stages d'arbitres auront lieu prochainement à Lavérune (arbitre club en février et arbitre open en avril).

Organisation des compétitions

Le Championnat rapide par équipes du 29 juin se déroulera à Sète : décision de ne pas autoriser la participation d'une équipe extérieure à l'Hérault, qui s'était positionnée

Divers

Décision unanime d'intégrer Jean-Pierre Di Mercurio au CD du CDJE34, en tant que responsable de la commission Santé

Prochain CD le 18 mai dans un lieu à déterminer (Cers ?) après l'Assemblée Générale.

L'ordre du jour ayant été épuisé, clôture du CD à 22h30.